



HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Liberté
Égalité
Fraternité



LE SNU : POUR MOI, POUR LES AUTRES, POUR LA FRANCE.

Livret d'accueil Séjour de cohésion



Lycée Dick UKEIWE 2020 (archives)



Lycée Dickr LIKEIWE 2020 (archives)



Le SNU : Pour soi, pour les autres, pour la société.

Au SNU, l'engagement est une aventure collective. Vous rencontrez des jeunes et des professionnels de tous horizons et créez des liens d'entraide et de cohésion.

L'accomplissement de votre parcours SNU vous offre l'opportunité de renforcer votre sens de l'action et votre compréhension du monde actuel.

Comme des milliers de jeunes déjà engagés, vous en sortirez transformé, prêt à devenir pleinement acteur de votre vie et à contribuer à celle des autres.

#SNUjyvais



01 Un séjour de cohésion

Grâce au SNU, découvrez la vie collective au sein d'un centre accueillant une centaine de jeunes venus de toute la France. C'est une occasion unique de créer des liens et de développer votre culture de l'engagement.



02 Une mission d'intérêt général

Dans l'année qui suit le séjour de cohésion, vous vous engagez dans la réalisation d'une mission d'intérêt général. Vous apportez votre aide à une structure près de chez vous, dans le domaine de votre choix : solidarité, santé, éducation, défense, environnement, sport ...



03 Un engagement volontaire

À l'issue de la mission d'intérêt général, vous pouvez poursuivre votre engagement dans un dispositif de volontariat comme le Service civique, qui est indemnisé, ou par du bénévolat. Cette troisième phase est facultative et peut être réalisée jusqu'à vos 25 ans.





PROGRAMME DU SÉJOUR

Vous vous apprêtez à prendre part à une **expérience unique de 12 jours** au cours de laquelle vous allez découvrir la vie collective au contact d'une centaine de jeunes du territoire.

À cette occasion, vous pourrez à la fois créer des liens forts, agir pour une société solidaire et engagée et construire un parcours qui vous est propre.

Les thématiques

Le SNU vous réserve un programme d'activités très variées, qui visent à développer un esprit de cohésion et d'entraide.

Les activités proposées pendant le séjour sont articulées autour de 7 thématiques :

- activités physiques, sportives et de cohésion ;
- autonomie, promotion de la santé, connaissance des services publics et accès au droit ;
- citoyenneté et institutions nationales et européennes ;
- culture et patrimoine ;
- découverte de l'engagement ;
- défense, sécurité et résilience nationales ;
- développement durable et transition écologique ;

Les activités

Au sein de ces thématiques, certains modules bénéficient d'un cadrage national et sont mis en œuvre de manière similaire dans l'ensemble des centres de cohésion :

- un module Défense et mémoire ;
- un module Sécurité intérieure ;
- un module d'éducation à la sécurité routière ;
- un module Promotion de la santé ;
- un module consacré à la biodiversité.

Les valeurs républicaines sont au cœur des séjours de cohésion. À cet égard, ils sont tous ponctués par la manifestation régulière des symboles de la République et de la Nation, au premier rang desquels le lever des couleurs et le chant de l'hymne national.

La vie collective permet de faire l'expérience d'une citoyenneté active, notamment au travers de temps de démocratie interne (conseils de maisonnées) qui sont organisés quotidiennement par les tuteurs.

Une cérémonie de clôture, présidée par les autorités locales, est organisée en fin de séjour. Il s'agit d'un moment solennel et festif spécialement organisé pour vous féliciter du chemin accompli et vous encourager à poursuivre votre parcours SNU.

En complément de ces temps forts communs à l'ensemble des centres, d'autres activités dont le contenu et la nature peuvent varier selon les centres d'accueil, vous seront proposées : découverte du paysage artistique, culturel et patrimonial du territoire.

Les modalités d'organisation des activités

La plupart des activités se déroule au sein des centres d'accueil, mais certaines peuvent s'effectuer à l'extérieur tels des rallyes citoyens, des découvertes du patrimoine, etc.

Toutes les activités qui vous seront proposées sont pensées à partir de votre expérience et sont largement ouvertes à la mise en situation. Si elles peuvent prendre des formes diverses, elles sont systématiquement, à l'exclusion des bilans individuels, collectives et participatives : activités physiques, visites sur site, témoignages d'autres jeunes engagés, échanges avec des témoins et des experts, etc. Ces activités s'appuient autant que possible sur les ressources locales.

Dans une démarche de responsabilisation, vous serez en outre amené(e) à participer aux travaux courants du centre au travers de services. Ces services comprennent notamment les tâches quotidiennes liées aux repas, au nettoyage et à la gestion des déchets courants. Si le rythme des journées est relativement dense, vous disposerez chaque jour d'un ou plusieurs temps libres.

La préparation de la suite de votre parcours SNU

Le séjour de cohésion vous prépare pour la suite de votre parcours SNU à savoir, d'une part, la mission d'intérêt général de 12 jours à réaliser près de chez vous dans l'année qui suit votre séjour (phase 2 obligatoire) et, d'autre part, la phase d'engagement volontaire (phase 3 facultative).

Cette préparation est réalisée notamment dans le cadre d'un forum de l'engagement qui vous permettra :

- de rencontrer et d'échanger avec des partenaires du SNU (professionnels, corps en uniforme et associations) et des jeunes déjà engagés afin de développer votre culture de l'engagement ;
- d'identifier la procédure à suivre et les différentes modalités de réalisation de la phase 2 ;
- de découvrir les divers dispositifs d'engagement existants tels que le Service civique, les engagements au titre des réserves des armées, de la gendarmerie ou de la police, le service militaire volontaire (SMV), le service militaire adapté (SMA) pour les jeunes ultra-marins, le volontariat au sein des sapeurs-pompiers et l'engagement bénévole dans le secteur associatif.

En parallèle, certains d'entre vous pourront être amenés à prendre part à des journées d'actions collectives durant le séjour, permettant d'agir concrètement pour la société (nettoyage de sentiers, de plages, maraude, accompagnement d'usagers d'établissements médicosociaux, etc.).



ENCADREMENT ET ORGANISATION DES CENTRES

L'encadrement

Les deux centres d'hébergement SNU – internats – sont situés au lycée Dick UKEIWE à Dumbéa et au collège Théodore KAWA BRAÏNO à La Foa.

Un centre SNU est dirigé par **un chef de centre, un adjoint éducatif, un adjoint d'encadrement**. Il accueille une centaine de volontaires divisés en maisonnées et en compagnies :

- **Les maisonnées** : Unités de vie courante non mixtes, elles accueillent 10 à 15 personnes. Elles sont placées sous la responsabilité d'un tuteur. Le tuteur est chargé de l'encadrement de proximité des volontaires de la maisonnée. Il mobilise les volontaires en vue des activités prévues et des services confiés à leur maisonnée. Il est votre interlocuteur privilégié en cas d'éventuelles difficultés rencontrées pendant le séjour.

- **Les compagnies** : Les maisonnées sont regroupées au sein d'une compagnie. Les activités sont la plupart du temps réalisées par compagnie. Les compagnies sont encadrées par un **cadre de compagnie** chargé du dialogue avec l'équipe de direction et de l'animation de la compagnie. Il est responsable de l'encadrement de la vie courante de la compagnie.

Il dirige l'action des tuteurs et résout les éventuelles difficultés rencontrées par la compagnie, notamment disciplinaires.

Tous les encadrants sont des adultes recrutés pour leurs compétences et leur expérience. Ils ont reçu une formation complémentaire adaptée au séjour de cohésion. Ils sont présents en permanence au sein du centre d'accueil et assureront à ce titre votre sécurité.

Le référent sanitaire

Un référent sanitaire est présent au sein de chaque centre afin d'assurer le suivi sanitaire de l'ensemble des volontaires pendant le séjour.

Dès le premier jour du séjour, le référent sanitaire prend connaissance de la fiche sanitaire que vous avez pris le soin de remplir avant votre arrivée en séjour afin de pouvoir vous accompagner au mieux dans l'hypothèse où vous auriez fait état d'un traitement médical, d'une allergie, d'un besoin d'aménagements spécifiques, etc. Durant toute la durée du séjour, vous pouvez consulter le référent sanitaire en cas d'incident, de mal-être mais également si vous avez besoin d'être accompagné(e) pour respecter l'interdiction de consommer du tabac, de l'alcool ou des stupéfiants pendant le séjour.

Le règlement intérieur

Comme pour les établissements scolaires, le centre SNU dispose d'un règlement intérieur. Celui-ci définit les règles de fonctionnement du centre SNU dans lequel vous avez été affecté(e). Il a pour objet d'assurer votre parfaite sécurité pendant le séjour de cohésion et de favoriser l'atteinte des objectifs du séjour de cohésion. Ce règlement intérieur vous a été transmis ainsi qu'à vos représentants légaux en amont du séjour. Vous avez attesté par écrit en avoir pris connaissance et vous êtes engagé(e) à respecter ses dispositions. Il représente un engagement réciproque entre vous et l'État. Il vous revient de le respecter et charge à l'État de le faire respecter.

La tenue

Une tenue SNU, adaptée aux multiples activités et temps forts du séjour de cohésion, vous sera fournie à votre arrivée en séjour. Cette dernière est composée des éléments suivants :

- 1 coupe-vent
- 1 pull été/hiver selon l'affectation
- 1 pantalon
- 2 tee-shirts
- 2 polos
- 1 short de sport
- 1 ceinture
- 1 petit sac
- 1 casquette

Vous êtes responsable de votre tenue. Vous devez en prendre soin durant toute la durée du séjour. Votre tenue doit être propre. Le port de la tenue pendant le séjour doit être digne.

Vous garderez votre tenue à l'issue du séjour. Il est important de la conserver en bon état dans la mesure où vous pouvez être amené(e) à la porter à nouveau dans le cadre notamment d'actions de valorisation du SNU (cérémonies, salons, portes ouvertes, etc.).

En dehors de ces actions de valorisation, le port de la tenue complète n'est pas autorisé à l'issue du séjour de cohésion.



COMMUNICATION

Les relations avec les familles pendant le séjour

L'utilisation du téléphone portable est interdite la journée durant les activités. Un temps est prévu en fin de journée pour communiquer avec vos proches.

Les contacts et numéros utiles

N'hésitez pas à nous rejoindre sur la page Instagram du Service national universel (@[snujengage](https://www.instagram.com/snujengage)) pour partager votre expérience auprès d'autres jeunes qui hésiteraient encore à se lancer dans l'expérience SNU.

Pour s'inscrire :

<https://moncompte.snu.gouv.fr/preinscription>



moncompte.snu.gouv.fr/preinscription

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

#SNUjyvais

